

Masseurs-kinésithérapeutes



80 000 kinés sont implantés en France, qu'ils soient libéraux ou salariés, et font parti du paysage paramédical commun. Pourtant, le grand public n'appréhende pas toujours la diversité des pratiques de ces professionnels dans de nombreuses pathologies, qui peuvent survenir à différents âges de la vie.

Pour y remédier, l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes vient de réaliser une quinzaine de vidéos qui traitent de ces pratiques un peu spécifiques. On trouve par exemple un sujet consacré aux cavaliers, un autre au cancer du sein, ou encore aux prématurés ou aux musiciens. Toutes ces vidéos de 2-3 minutes mettent en avant la qualité de la prise en charge des patients par les kinésithérapeutes. Elles sont téléchargeables gratuitement sur le site de l'Ordre et peuvent être diffusé dans vos cabinets ou sur vos sites internet.

Pour en savoir plus : www.ordremk.fr

© 2015 Les Echos Publishing